



Hôpital
de
Crépy-en-Valois

Tél. 03 44 59 11 19
Fax 03 44 59 45 07

www.ch-crepyenvalois.fr

Hôpital Saint-Lazare
16, rue Saint-Lazare
60800 Crépy-en-Valois

Maison de Retraite
Etienne-Marie de La Hante
3, mail Philippe d'Alsace
60800 Crépy-en-Valois

Maison de Retraite
Les Primevères
1, rue des Primevères
60800 Crépy-en-Valois

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

RELEVÉ DE CONCLUSION DU 23 SEPTEMBRE 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS

<u>Représentants des résidents</u> Madame Josiane FRANCOIS Madame Claudine REMIA Madame Jeanine SPRIMONT	<u>Représentants des personnels</u> Madame Nathalie BROSSARD Madame Catherine VIVANT
<u>Représentants des familles des résidents</u> Madame Sylvie DESHAYES Madame Cécile HAFRAD Madame Annick MAILLARD	<u>Représentant de l'organisme gestionnaire</u> Madame Christelle GUTHBROD
<u>ASSISTAIENT A LA SEANCE</u> Monsieur Serge MORARD Madame Corinne VANEME	<u>Absents excusés</u> Madame Célia BATAVOINE Madame Marie-Cécile DARMOIS Madame Nathalie PACCOT Monsieur Cédric REMIA Madame Ophélie TARAMINY

I. APPROBATION DU RELEVÉ DE CONCLUSION DE LA SEANCE DU 13 JUIN 2022

Le relevé de conclusion du 13 juin 2022, n'appelant aucun commentaire, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II. PLAN D'AIDE AUX INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN

Monsieur MORAD informe les membres du CVS que suite à l'abandon en 2021, de la loi « Grand Age », il a été constaté d'un sous financement des structures médico-sociales, et donc un investissement insuffisant dans ces structures. La réponse des pouvoirs publics est donc l'attribution de subventions via des dépôts d'appels à projets portant sur des sujets larges et variés.

Monsieur MORAD indique donc qu'une enveloppe de 55.000 € a été attribuée à l'Etablissement à l'été 2021 et que celui-ci a déposé en automne 2021 une demande de subvention à hauteur de 700.000 € pour différents matériels et travaux. Après négociation avec l'ARS, l'Etablissement a obtenu un cofinancement de 338.000 € de dépenses dont 168.666,03 € de subvention.

Monsieur MORAD réalise ensuite une lecture du point d'avancement du Plan d'Aide aux Investissements du Quotidien (PAIQ) pour 2021, à savoir :

Thème	Statut	Échéance	Montant	Montant prévisionnel
Sécurisation des sites	en cours de notification	T4	134 137,37 €	98 180,68 €
Informatique	en cours d'exécution	T4	17 123,08 €	40 028,40 €
hôtellerie	réalisé	T3	13 478,37 €	52 223,19 €
Pharmacie	engagé	T4	23 400,00 €	23 400,00 €
Chauffage	en cours d'exécution	T4	179 350,00 €	115 922,89 €
soins	réalisé	T2	5 478,05 €	8 510,97 €

Monsieur MORAD mentionne la réception tardive de la notification des crédits à savoir en février 2022.

En ce qui concerne les projets pour le PAIQ de 2022, une notification de 55.000

€ a été reçue sur les 277.000 € de demandes (voir tableau ci-dessous)

Objet	Thème	Montant
Vaisselle	Hôtellerie	11 656,80 €
Mobilier	Hôtellerie	24 680,71 €
Verres connectés	Hôtellerie	73 936,80 €
BL	informatique	93 584,40 €
newac	informatique	12 236,42 €
Tovertafel	soins	13 956,00 €
Chariots	soins	1 822,32 €
Snoezelen (2 chariots)	soins	15 076,80 €
matériel médical	soins	13 131,98 €
poupée empathie	soins	249,68 €
Mobilier administratif	QVCT	13 701,60 €
Matériel technique	QVCT	3 401,73 €
Total		277 435,24 €

Monsieur MORARD explique que pour le remplacement de la vaisselle, le chiffrage est en cours. En ce qui concerne l'informatique (Berger Levrault et Newac pour 106.000 € et les mobilier administratif et le matériel technique (QVCT), les projets n'émargent pas sur d'autre appels à projet ou appels qui ont été refusés.

En ce qui concerne le thème « soins » Monsieur MORARD précise que cette enveloppe servira au remplacement de la vaisselle, à l'acquisition de mobilier, à l'achat de verres connectés (afin d'avoir un meilleur suivi sur l'hydratation, l'achat de chariots de soins, de chariots Snoezelen, de matériel médical et des poupées d'empathie (afin de gérer l'anxiété des résidents).

Pour conclure, Monsieur MORARD précise qu'en fonction de l'enveloppe définitive allouées à l'Etablissement, certains projets verront le jour et d'autres pas. Il est bien entendu que les membres du Conseil de Vie Sociale seront informés de la suite réservée à ces demandes d'investissements.

III. ACCOMPAGNEMENT, VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

DEMANDES DES MEMBRES DU CVS	AVIS DE LA DIRECTION
Pourrait-il y avoir plus souvent de la salade en accompagnement ?	Madame GASSE, nouvelle responsable a fait la demande quand elle a eu son rendez-vous avec M. HENRIONNET, responsable de la restauration du CHI C/N. Cela devrait être mis en place prochainement.
Suite au départ de Mme ZIOLKOWSKI, le groupe « autour de la table de Françoise » sera-t-il reconduit ?	Oui, Mme GASSE organisera cela avec les référentes de chaque site.
Le temps dédié au repas pourrait-il repas être plus long ?	Le déjeuner dure environ 45 min, le dîner c'est compliqué le repas ne dure seulement que 30 min mais le repas est plus léger aussi.
Le goûter pourrait-il être distribué à tous les résidents qui le souhaitent en toute circonstance ?	<u>MR Primevères</u> : Les goûters sont distribués en chambre uniquement aux personnes dénutries, les autres résidents souhaitant un goûter doivent se rendre dans le hall ou la salle d'animation, une vigilance particulière est apportée aux personnes ayant des troubles cognitifs.

	<p><u>MR de La Hante</u> : il sera demander une vigilance sur le goûter.</p>
<p>Un menu propre à l'hôpital de Crépy-en-Valois, distinct de celui du CHICN pourrait-il être élaboré ?</p>	<p>Non, on dépend du CHI C/N et les plans de menus sont définis à l'avance, mais la question pourra être posée.</p>
<p>Des ingrédients locaux pourraient-ils être utilisés pour les repas ?</p>	<p>On dépend de la restauration du CHI C/N qui est soumis aux marchés publics car de très gros montants sont en jeu : groupements de commande régionaux. Par rapport Qualité/Prix, on retient l'offre la plus avantageuse et pas forcément l'offre locale.</p>
<p>Serait-il possible d'organiser plus de sortie à l'extérieur ?</p>	<p>Tous les mois (hormis la période hivernale), les deux Ehpad organisent des sorties culturelles. Pour les balades, MR Primevères : organisation des sorties marches (5 km) pour des résidents en capacité, de La Hante : pas de bons marcheurs (1 seule personne aujourd'hui) Il convient de noter qu'un renfort de personnel sera effectif au cours des prochains mois (deux agents en reconversion professionnelle) De plus, des postes supplémentaires pourraient être octroyés à l'Etablissement en 2023, dès la prise en compte du GIR lors de la signification de notre budget.</p>
<p>Pourrait-on organiser un service de course pour les résidents qui ne peuvent pas se déplacer et organiser plus souvent des sorties courses pour les autres ?</p>	<p>Il convient de rappeler que l'établissement n'a pas vocation à se substituer à l'individu et à ses proches. Lors de sorties familiales, le résident peut aller faire ses courses. Néanmoins, Il y a une sortie course hebdomadaire sur chaque site. Si demande il y a, le résident est acteur dans sa démarche et est accompagné dans les objectifs de maintien de l'autonomie, de la valorisation de la personne (estime de soi) et de maintenir les liens avec le monde extérieur (maintien social). Le service animation encadrent les résidents déficients intellectuels dans l'aide aux handicaps lors de ces sorties. Pour les résidents sans famille et amis, le service animation achète pour la personne afin de pallier aux difficultés des tutelles et des incapacités de déplacement (USLD, PRIM, DLH).</p>
<p>Les familles pourraient-elles avoir un organigramme avec les noms et les fonctions des professionnels ?</p>	<p>Une refonte de la charte graphique, logo et divers supports de communication va être effectuée. En attendant, l'organigramme est disponible sur le site internet de l'établissement</p>
<p>Pourrait-il y avoir des ateliers soupe ?</p>	<p><u>A St Lazare</u> : Mme TROCCHIA a mis en place un atelier et pourra voir avec les équipes pour la rédaction de leur projet. <u>MR Primevères</u> : Il est envisagé ce type d'atelier, et cela sera plus simple dès que l'effectif sera au complet.</p>
<p>Avoir une réunion avec la directrice afin d'évoquer leurs demandes (n'ose pas faire le « 1^{er} pas »)</p>	<p>Le CVS est là pour cela. La Direction est très disponible et est joignable (mail ou téléphone) et une réponse sera rapportée au plus vite au problème énoncé. Les rendez-vous individuels doivent être demandés par les familles après</p>

	<p>avoir rencontré la cadre si les problèmes subsistent.</p> <p>Il convient de souligner que la bienveillance est faite au quotidien, donc il n'y aura pas de représailles auprès du résident. De plus, un suivi des FEI (fiches d'évènements indésirables) est réalisé tous les 15 jours en comité de direction.</p>
<p>La qualité des repas (assaisonnement, certains ingrédients qui reviennent trop souvent, trop de yaourt, pas de beurre dans les pâtes, repas du soir trop copieux, gâchis de pain)</p>	<p>La difficulté première est la préparation des repas pour des personnes hospitalisées qui n'ont pas vocation à rester trop longtemps dans le service.</p> <p>L'Etablissement y travaille, c'est une vraie préoccupation.</p> <p>Il convient de souligner les repas à thème qui sont très appréciés des résidents, mais l'Etablissement ne pourra pas satisfaire tout le monde.</p>
<p>Le linge (long à revenir, non repassé, perte)</p>	<p>Le linge est confié à un prestataire extérieur qui est l'ESAT de Longueil Ste Marie. Quand le personnel du service « Lingerie » est en nombre, il s'occupe de rattraper le repassage qui n'a pas été fait par la société. De plus, le linge est retourné à l'Etablissement 2 à 3 semaines après son départ.</p> <p>Pour le linge perdu, il est rappelé aux familles de voir si les étiquettes sont toujours bien cousues sur les vêtements, auquel cas le linge dit « perdu » peut être récupéré par les résidents ou les familles lors des journées « exposition de linge » organisées au sein de l'Etablissement</p>
<p>Nettoyage des mains et de la bouche après le repas des résidents Coq</p>	<p>Cela doit effectivement être fait, Mme NICOLAS, cadre de santé sur ce site, sera vigilante sur ce point dans les semaines à venir.</p>
<p>Nettoyage des chambres pas assez fréquent</p>	<p>Actuellement, le nettoyage des chambres est réalisé 5j/7, ceci n'est pas satisfaisant notamment le lundi. Il est prévu un nettoyage 7j/7 en 2023 dès que l'Etablissement aura les crédits nécessaires pour renforcer les équipes.</p> <p>Il convient de noter que les prestations proposées ont un coût et que l'Etablissement a déjà embauché d'autres professionnels sur ces fonds propres.</p>
<p>Pas assez souvent de douche surtout quand canicule</p>	<p>Cet été l'équipe était en effectif minimum (congé + pas de vacataire d'été en août) mais il n'y a pas eu moins de douche qu'en temps normal.</p> <p>Les mesures pendant une période de canicule sont : le rafraîchissement des murs et le tour pour réhydratation des résidents, mais les douches ne sont pas incluses dans le Plan Bleu.</p>

III. PARCOURS DE SOINS

Demandes des membres du CVS	Avis de la Direction
<p>Quelque chose est-il prévu pour le manque de kiné et de médecin généraliste ?</p>	<p>La pénurie de personnel soignant et médical existe partout en France</p> <p>Les kinésithérapeutes interviennent en vacation en fonction de leurs disponibilités</p>

	En ce qui concerne notre Etablissement, un médecin devrait être recruté en octobre pour le service USLD et intervention également sur les Ehpad afin de palier à l'absence d'intervention de certains médecins traitants malgré les appels du personnel soignant. Tout est mis en œuvre afin d'éviter une rupture de soin.
La prise effective des médicaments pourrait-elle être vérifiée auprès des résidents ?	MR Primevères : celle-ci est vérifiée, cependant il est nécessaire de réévaluer régulièrement les capacités du résident quant à la prise de ses traitements. De plus, la volonté du résident du résident quant à sa prise ou non de médicaments doit être respectée, ceci est une question d'éthique.
Mesdames CARTIER et DURU seront-elles remplacées ?	De façon générale, tous les postes vacants sont remplacés, pas d'économie de poste et au contraire, autofinancement d'un nombre important de postes. Des annonces ont été publiées via un cabinet de recrutement, sans succès à ce jour.
Manque d'aides-soignantes sur Coquelicot (pas assez présente, rester plus longtemps pendant le goûter pour aider les nouveaux qui ont des difficultés à manger seuls)	Depuis septembre 2021 + 5 AS sur les primevères afin de permettre la présence en effectif complet de 2 AS au RDC et 2 AS au R+1 ; ces postes ont été financés sur les fonds propres de l'Etablissement (environ 250.000 €/an) car n'ont pas été pris en compte par les financeurs ; Les temps de pause et de changes vont être réorganisées. Cependant, il convient de noter que les AS sont occupées à changer les résidents et à réaliser d'autres actions indispensables et donc ne sont pas visible dans les couloirs. Une réflexion collective doit être menée pour améliorer le service notamment sur le secteur Coquelicot. Malgré les moyens mis en place depuis 1 an, la Direction constate des dysfonctionnements. Mme BROSSARD tient à préciser que le travail s'est alourdi sur le secteur Azalées notamment en raison de transfert de résidents « Coquelicot » qui ne bénéficient plus des activités proposées sur ce secteur. Par ailleurs, M. MORARD précise qu'aujourd'hui et demain, l'équipe est en effectif minimum car deux absences plus deux arrêts interviennent au même moment et l'effectif n'est pas encore complet.
Les familles aimeraient connaître l'aide-soignante référente de leur résident car ne savent pas qui c'est	Mme NICOLAS doit refaire la liste des référents pour en attribuer aux nouveaux arrivants.

INSTALLATION, LOCAUX ET MATERIEL

Demandes des membres du CVS	Avis de la Direction
Des barres d'appui pourraient-elles être installées dans les toilettes à côté de la salle à	Oui, c'est possible. Une ou plusieurs barres d'appuis seront installées. Nous verrons avec Mme NICOLAS et / ou l'animation pour en

manger ?	définir les meilleures positions.
L'ouverture de la porte des toilettes au rez-de-chaussée pourrait-elle être facilitée car porte lourde ? (Hante)	Un ferme porte est en place sur les deux portes des toilettes, une demande à la commission de sécurité sera effectuée pour savoir si ceux-ci peuvent être déposés.
Quelles sont les modalités de remise de la clé de la chambre aux familles quand plusieurs membres viennent rendre visite au résident ?	Les familles doivent faire la demande (écrite) de clé auprès de la direction. La première clé est donnée à titre gratuit, les autres demandes sont payantes. Il n'y a pas de remise de clé sur la MR St Lazare.
L'utilisation de la cour intérieure pourrait-elle être favorisée ?	Oui, nous allons aménager la cour intérieure de La Hante avec des bancs, des tables et autres. L'aménagement prévu dans le projet de réhabilitation va déjà rendre l'environnement plus agréable donc il nous restera à harmoniser avec des salons, des chaises, des fauteuils et des ombrelles
Le délai d'intervention de maintenance dans les chambres pourraient-ils être raccourci ?	Nous passons tous les jours ouvrés le matin et bien sûr tout de suite si présence d'un désordre urgent. Tout dépend du problème rencontré. Si la réparation peut être faite en interne, le délai peut être assez court. Par contre le délai de réparation peut être assez long si une pièce doit être commandée auprès d'un fournisseur.
Quelque chose pourrait-il être fait pour les manivelles des stores qui sont dures à manipuler ?	Un graissage est effectué tous les ans pour faciliter l'utilisation des manivelles mais en effet la présence de volets électriques dans le projet de réhabilitation changera la donne.
Temps de réponse aux sonnettes long	<u>MR de La Hante</u> : Le remplacement du système d'appels malades va entraîner un changement de logiciel et donc un meilleur suivi des temps d'attente. <u>MR Primevères</u> : des panneaux lumineux vont être installés dans les couloirs, ce qui permettra une meilleure visibilité des appels.

Monsieur MORARD remercie l'assemblée et précise qu'il a assisté à son dernier conseil de vie sociale dans l'Etablissement puisqu'il part pour un autre établissement prochainement. Son remplacement est acté, la confirmation écrite est attendue.

La séance est close à 16h45.

Bon jour Acad

La présidente du CVS
Mme Claudine REMIA

